



Hausse sensible du taux de chômage en Limousin au troisième trimestre 2014

Au troisième trimestre 2014, le taux de chômage repart à la hausse en Limousin et atteint 9,1 % de la population active. Le chômage augmente fortement en Haute-Vienne et en Creuse, plus modérément en Corrèze. Au niveau national, il est également en augmentation après trois trimestres de stabilité.

Caroline Geindre, Insee

Après une légère diminution au deuxième trimestre 2014, le taux de chômage limousin augmente de 0,3 point au troisième trimestre et atteint 9,1 % de la population active. Cette tendance à la hausse se retrouve au niveau national (+ 0,2 point), après trois trimestres de stabilité. Ainsi, le taux de chômage en France métropolitaine s'établit fin septembre 2014 à 9,9 %.

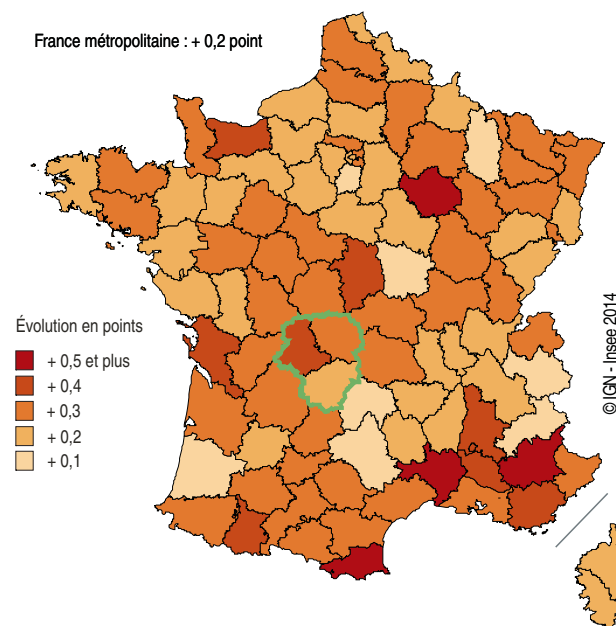
Sur un an, le taux de chômage en Limousin est relativement stable (- 0,1 point). Il reste stable en rythme annuel au niveau métropolitain.

Au troisième trimestre 2014, le taux de chômage progresse dans l'ensemble des régions françaises (figure 1). Les deux tiers d'entre elles enregistrent une augmentation de plus de 0,3 point entre le deuxième et le troisième trimestre 2014. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon sont les plus impactées, avec respectivement 0,4 et 0,5 point d'augmentation sur la période.

Sur un an, le taux de chômage diminue ou reste stable dans la moitié des régions de métropole. Le repli est plus important en Picardie (- 0,3 point), Bourgogne et Nord-Pas-de-Calais (- 0,2 point), et dans une moindre mesure en Haute-Normandie et en Limousin (- 0,1 point). La Corse et Languedoc-Roussillon enregistrent les hausses les plus importantes en rythme annuel, avec respectivement 0,4 et 0,3 point d'augmentation depuis octobre 2013.

1 Le chômage progresse dans l'ensemble des départements

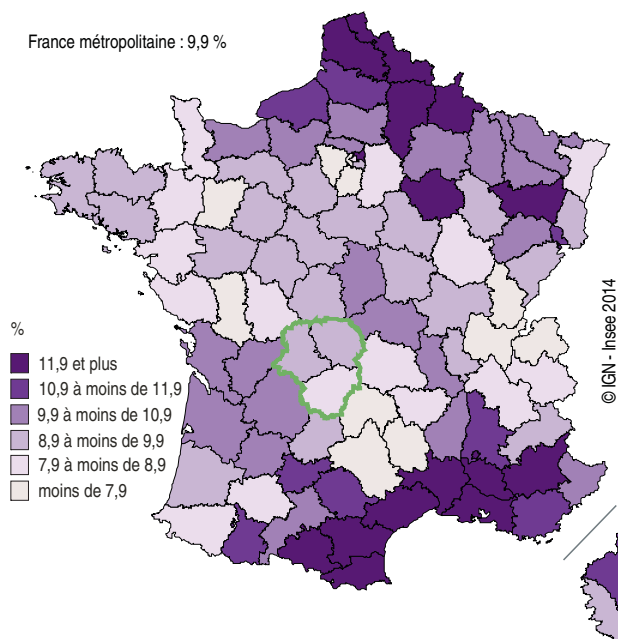
Évolution trimestrielle du taux de chômage par département entre le deuxième et le troisième trimestre 2014
(données provisoires corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, taux de chômage localisé

2 Les plus forts taux de chômage dans le Nord et sur le pourtour méditerranéen

Taux de chômage par département au troisième trimestre 2014
(données provisoires corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, taux de chômage localisé

Au final, au troisième trimestre 2014, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais affichent de nouveau les plus forts taux de chômage régionaux de métropole (14,3 % et 12,9 %). Les quatre régions les moins impactées sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et la Bretagne, avec 8,8 % de leur population active à la recherche d'un emploi (figure 2).

3 En Limousin, le taux de chômage s'établit à 9,1 % au troisième trimestre 2014

Taux de chômage trimestriel, en %
(données corrigées des variations saisonnières)

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
2014					
T3 2014 (*)	8,0	9,7	9,7	9,1	9,9
T2 2014	7,8	9,4	9,3	8,8	9,7
T1 2014	7,8	9,5	9,3	8,9	9,7
2013					
T4 2013	7,7	9,6	9,3	8,8	9,7
T3 2013	8,0	10,0	9,7	9,2	9,9
T2 2013	8,3	10,0	9,7	9,3	10,0
T1 2013	8,2	10,0	9,7	9,2	9,9
2012					
T4 2012	8,1	9,9	9,4	9,0	9,7

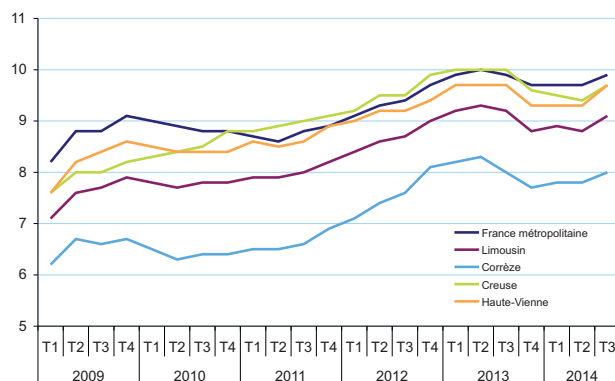
(*) données provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisé

Le taux de chômage progresse dans les trois départements de la région (figures 3 et 4). En Haute-Vienne, il repart à la hausse après trois trimestres de stabilité (0,4 point), tandis que le taux de chômage creusois, en repli depuis un an, augmente de 0,3 point entre le deuxième et le troisième trimestre 2014. Il progresse plus modérément en Corrèze (0,2 point). Avec 8,0 % de sa population active à la recherche d'un emploi, le taux de chômage corrézien reste le plus bas de la région. Les taux de chômage creusois et haut-viennois s'établissent à 9,7 %, soit 0,2 point en dessous du niveau national. ■

4 Le taux de chômage limousin repart à la hausse

Taux de chômage trimestriel, en %
(données corrigées des variations saisonnières)



(*) données provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisé

Méthodologie

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du quatrième trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers). À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont réropolées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation. Pour le troisième trimestre 2013, la prise en compte de ce nouveau mode de calcul induit une diminution du taux de chômage limousin de 0,4 point par rapport aux données publiées précédemment.

Pour en savoir plus

- « Troisième trimestre 2014 : pas de signe d'amélioration en Limousin », Insee Conjoncture Limousin n°3, janvier 2015
- « L'emploi limousin se contracte de nouveau au troisième trimestre 2014 », Insee Flash Limousin n°9, janvier 2015

